

# Le sapin pectiné

un résineux de montagne pouvant  
produire du bois de qualité



Caractéristiques



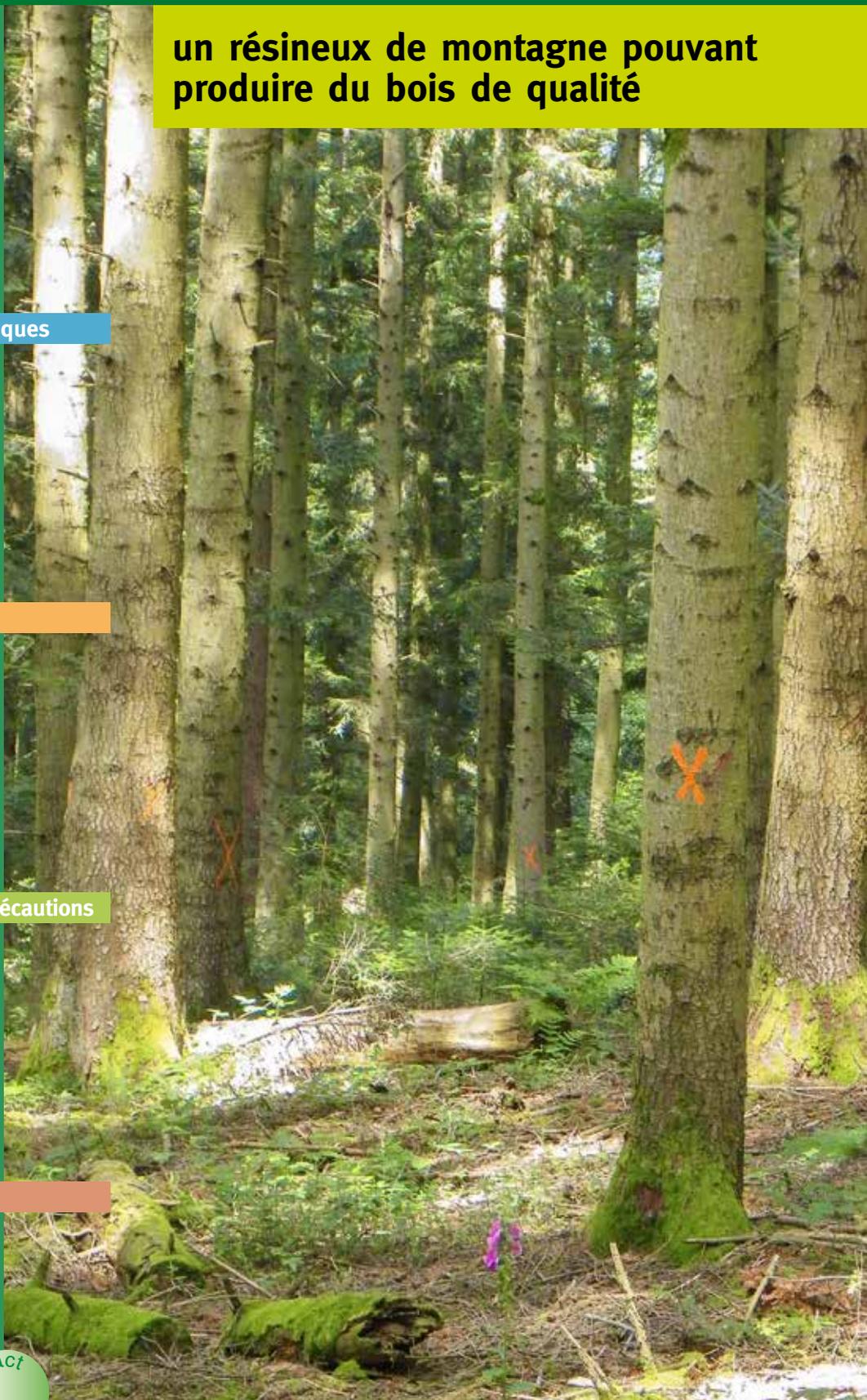
Gestion



Soins et précautions



Économie



contact

Les techniciens du CRPF sont à votre service sur le terrain pour vous apporter une compétence professionnelle pour la conduite de vos sapinières ou de vos autres parcelles forestières.

Les coordonnées du technicien de votre secteur sont disponibles sur simple demande au siège du CRPF.



→ Jeunes rameaux

Vous êtes propriétaire de sapin (*Abies alba*) : c'est une essence montagnarde, aux mêmes usages que l'épicéa commun.

■ Arbre pouvant atteindre localement plus de 40 m de haut. Son enracinement est profond si la roche est fissurée. On le reconnaît à son écorce grise et lisse dans son jeune âge puis crevassée par la suite. Ses feuilles sont des aiguilles non piquantes, avec deux bandes blanches à la face inférieure.

Elles sont disposées sur un seul plan comme les dents d'un peigne, d'où le nom de « pectiné ».

■ Ses fruits sont des cônes dressés, qui se désarticulent à maturité (on ne trouve pas de cônes au sol).



→ Cime étalée et cônes dressés

■ Il exige une humidité atmosphérique élevée et constante. Le sapin est une essence dite d'ombre, supportant un couvert dans son jeune âge. Sa croissance est lente les premières années.

■ Il supporte bien les grands froids, mais craint les gelées printanières.

■ Il présente une très bonne capacité de régénération naturelle (production abondante de graines).



→ Ecorces jeune et âgée

## Usage et implantation

■ C'est une essence naturellement implantée dans tous les massifs montagneux français. Le plus connu des résineux, il fait partie de l'imagerie populaire.

■ Deuxième essence résineuse de montagne, il couvre en Rhône-Alpes plus de 150 000 hectares.

■ Depuis le début du siècle, il a été largement favorisé par l'homme au détriment des taillis de hêtre. Sa contribution au développement de l'économie montagnarde est importante.

■ Il constitue des peuplements purs sur le rebord Est du Massif-Central, mais est par contre plus fréquemment en mélange avec le hêtre et l'épicéa dans les Alpes et le Bugey.

■ Le sapin colonise souvent les peuplements de pins et les taillis montagnards, ses semis s'installant aisément sous un couvert clair.



→ Semis

## La sapinière

**Une gestion indispensable d'un patrimoine individuel et collectif**

Il est nécessaire d'intervenir dans nos sapinières pour :

- produire plus rapidement des arbres de diamètre moyen (50-60 cm) et de qualité supérieure, source de revenus et d'emplois pour la filière bois locale et régionale ;
- renouveler et rajeunir les peuplements, souvent âgés, pour assurer leur pérennité ;
- maintenir une protection contre l'érosion ;



- entretenir un espace naturel de loisirs (randonnée, ski...), riche en espèces végétales et animales diverses.

## Gérer nos sapins

**Des interventions sylvicoles appropriées sont à réaliser dans les différents types de peuplement.**

- Le sapin, même s'il supporte l'ombre, a besoin d'espace pour se développer régulièrement et librement : un passage régulier en coupe assure une bonne production de bois de qualité.
- Les sapinières âgées présentent souvent des stocks de bois sur pied trop importants, préjudiciables à leur vitalité, à leur pérennité et à la qualité du bois.
- La gestion traditionnelle en futaie irrégulière favorise le maintien d'espaces ouverts et accueillants.



→ Futaie irrégulière régularisée en bois moyens, et régénération

## La futaie irrégulière

Le sapin est généralement traité en futaie irrégulière.

■ C'est un peuplement où toutes les classes d'âge et de grosseur sont plus ou moins intimement mélangées et réparties sur l'ensemble de la parcelle, pied à pied ou par bouquets.

■ La régénération y est permanente et naturelle.

■ **Un seul type de coupe est réalisé tous les cinq à dix ans : la coupe de jardinage.**

Elle prélève dans un même temps les arbres mûrs, favorise l'apparition de semis, exploite les arbres en mauvais état sanitaire et éclaircit le reste du peuplement.

■ La régénération naturelle du sapin, parfois très abondante, peut nécessiter par place des dépressages.



→ Coupe en sapinière irrégulière

■ La répartition équilibrée du nombre de tiges entre les différentes catégories de grosseur (petits bois, bois moyens et gros bois), associée à une régénération naturelle continue, permet d'assurer à la sapinière sa pérennité, une production régulière et la permanence du paysage. Des coupes insuffisantes ou/et inadaptées peuvent amener à la perte de la structure irrégulière (régularisation des peuplements).



→ Sapinière régulière âgée et éclaircie

## La futaie régulière

Le sapin est parfois géré en futaie régulière.

■ C'est un peuplement issu de régénération naturelle ou de plantation (toutefois généralement déconseillé en plantation en plein découvert).

■ Les arbres, d'âge sensiblement identique ou voisin, sont régulièrement éclaircis jusqu'à obtenir une densité finale de 250 à 300 tiges par hectare.

Le prélèvement des arbres en éclaircie consiste à exploiter en priorité les arbres dominés, mal conformés ou en mauvais état sanitaire. Ces éclaircies, espacées de 7 puis 10 ans en moyenne, donnent à chaque arbre la place nécessaire et indispensable à sa bonne croissance.



→ Débardage par porteur en éclaircie de sapinière

■ La coupe définitive, sur régénération naturelle acquise ou non, intervient vers 70/80 ans.

## Soins et précautions



→ Chancres sur tronc

■ Un champignon, **la dorge du sapin**, peut entraîner la formation de chancres sur le tronc des arbres, liés au développement de « balais de sorcière » sur les branches (développement anarchique de petits rameaux). Ce parasite fragilise les troncs et déprécie les grumes.

■ **Le pissode du sapin** peut ponctuellement affecter le sapin. Les larves de ce charançon creusent des galeries sous l'écorce, qui peuvent entraîner à terme la mort des sujets atteints. Les dégâts sont généralement disséminés.

■ Les semis de sapin s'installent facilement sous couvert des pins, parfois en situation « limite » à basse altitude ou en station sèche. Sur ces stations difficiles, une fois le couvert relevé, la croissance du sapin se révèle fort médiocre et de nombreux problèmes sanitaires peuvent alors apparaître, notamment le gui qui colonise les vieux arbres surannés qu'il continue à affaiblir.

→ Gui sur sapin

■ Les semis sont particulièrement sensibles à l'abroustissement par les cervidés.

■ Les vieux sapins se caractérisent par une cime étalée, les arbres « font la table ». Ils sont à exploiter en priorité.

■ Les très vieux arbres qui présentent souvent des défauts structurels du bois (cœur étoilé, pourritures...) sont de moins en moins recherchés.

Il existe d'autres espèces de sapins introduites dans la région :



### ■ Les sapins dits « méditerranéens »

(*Abies nordmanniana*, *Abies cephalonica*...) adaptés aux zones les plus sèches.

### ■ Le sapin de Vancouver

(*Abies grandis*), espèce de climat océanique, est inadapté à notre région (fréquents cas de dépérissements et bois de qualité médiocre).

## Économie

Menuiserie, charpente, caisserie, pâte à papier.

Prix indicatifs du premier semestre 2015 au m<sup>3</sup> réel sous écorce pour les bois en grumes.

Remarque : le bois de sapin, très proche de celui de l'épicéa, est produit pour les mêmes usages.

Gymnase Fleming à Sassenage (38) : structure et revêtement en sapin  
r2k Architectes  
www.r2k-architecte.com



© r2k + Kalice

#### Menuiserie - charpente

- Diamètre minimum à 1,30 m : 35 cm
- Prix : 25 à 60 €/m<sup>3</sup> sur pied

#### Caisserie

- Diamètre minimum fin bout : 12~14 cm
- Petites grumes et billons : 15 à 28 €/m<sup>3</sup> sur pied

#### Papeterie et bois d'énergie

- Diamètre minimum fin bout : 10 cm
- Longueur : 2 m
- Prix : 0 à 8 € le stère sur pied

Novembre 2015



Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes

Parc de Crécy  
18, avenue du Général de Gaulle  
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex  
tél. : 04 72 53 60 90  
fax : 04 78 83 96 93  
rhonealpes@crpf.fr  
www.foretpriveefrancaise.com/rhonealpes

Le CRPF Rhône-Alpes est une délégation régionale du



avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Rhône-Alpes Région

Imprimé par l'imprimerie Rochat sur du papier PEFC



- Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public apportant des conseils à tout propriétaire de bois ou forêts.
- Un réseau de placettes de démonstration illustre les différentes techniques sylvicoles adaptées à cette essence.